

CHARTRE DU DOJO RAPHELOIS



1. Respect des enseignants et des bénévoles
2. Respect des locaux
3. Respect des horaires
4. Les cours ne sont pas publics
5. Obligation d'être pieds nus sur le tatami
6. Obligation de porter des zori ou chaussures en dehors du tatami
7. Sur le tatami interdiction de porter des objets rigides et des bijoux
8. Maquillage interdit lors des cours d'arts martiaux
9. Les cheveux longs doivent être attaché pour la pratique sportive
10. T shirt blanc manches courtes obligatoire pour les féminines
11. Avoir sa tenue complète et propre
12. Hygiène corporelle, ongles des pieds et des mains courts

MERCI